



MINISTRE DÉLÉGUÉ  
CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DE L'ORIENTATION,  
DES BOURSES ET DE LA MOBILITÉ

LE DIRECTEUR

Abidjan, le 17 MAI 2026

N° **0261** /MDET/DOBM

## COMMUNIQUE

La Direction de l'Orientation, des Bourses et de la Mobilité (DOBM) du Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique chargé de l'Enseignement Technique informe les étudiants boursiers dudit Ministère, de l'ouverture de la session de renouvellement de bourses d'études à l'étranger, au titre de l'année 2026-2027, du **11 mai au 21 juillet 2026**.

A cet égard, l'étudiant(e) concernée est invité(e) à prendre les dispositions diligentes pour effectuer sa demande de renouvellement de bourse à partir de son espace « Elève/Étudiant », via le lien [www.dobmfp.com](http://www.dobmfp.com) et joindre :

- le relevé de notes disponible et l'attestation de scolarité de l'année en cours ;
- l'attestation de préinscription ou d'inscription 2026-2027.

Par ailleurs, l'étudiant(e) en fin de bourse, conformément au décret n° 2022-690 du 06 septembre 2022 portant réglementation de la bourse et du secours financier de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, désireux(se) poursuivre ses études est prié(e) de formuler une nouvelle demande d'attribution de bourse à l'ouverture de la prochaine session d'attribution.

Saint Clair K. GBENDE